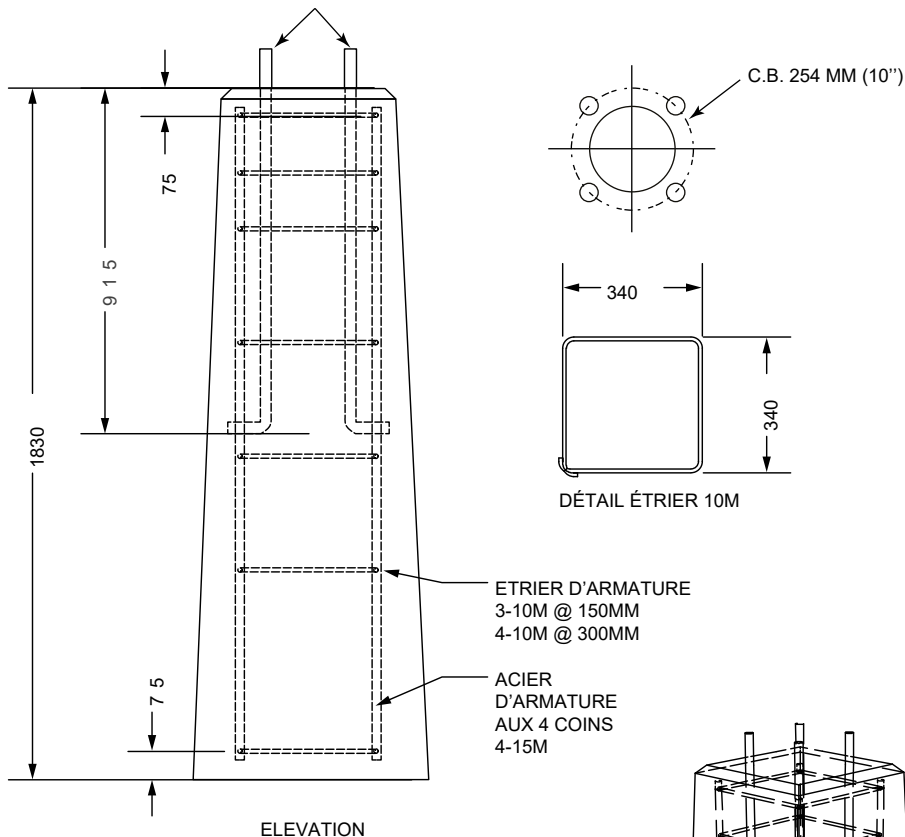


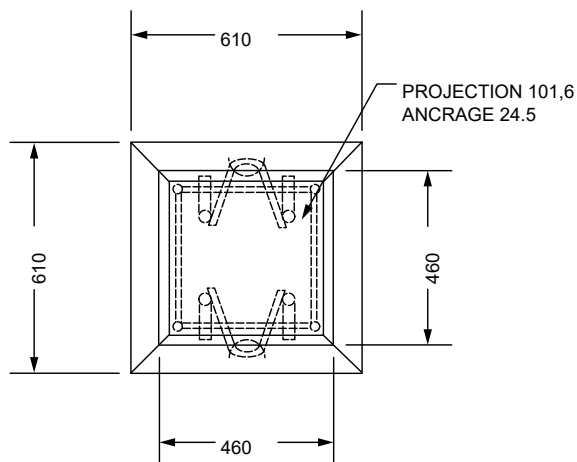
BASE DE BETON PA2-6/MA40

POUR MAT DE DRAPEAU MA-40

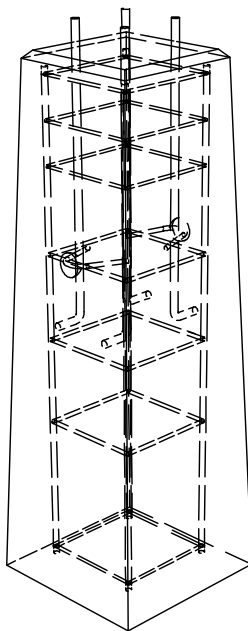
BOULON D'ANCRAGE 24.5
ACIER SSTM A-307 GALVANISE



ELEVATION



VUE DESSUS



VUE ISOMETRIQUE

DESSIN NON A L'ECHELLE

NOTES GENERALES

CAPACITE PORTANTE DU SOL

- Le sol en place doit avoir une capacité portante minimale de 100kPa (2000 psf);
- La base d'enseigne doit être coulée sur un sol naturel, non-remanié, bien drainé et exempt de matière végétale.

BETON

- Le béton doit être conforme aux normes CAN/CSA A23.1/A23.2 les plus récentes;
- La résistance en compression du béton à 28 jours doit être de 35 MPa.;
- Prévoir un agent entraîneur d'air pour avoir un pourcentage d'air de 5 à 8 % P-Aucune addition d'eau au chantier, ajouter un superplastifiant au besoin;
- Ne pas mettre de calcium dans le béton;
- AGRÉGATS : diamètre de 3/4" maximum, pierre non réactives aux alcalis.;
- AFFAISSEMENTS : 4", PLUS OU MOINS 1".

ACIER D'ARMATURE

- Barres d'acier crénelées, conforme à la norme CAN/CSA G30.18 ;
- Limite élastique : 400 MPa;
- Détail et pliage selon ACNOR A23.3;
- Pliage à froid seulement;
- L'armature doit être propre et exempte de peinture, d'huile, d'écailles, de rouille excessive, de boue, de glace ou de toute autre impureté pouvant réduire l'adhérence de l'acier au béton.

Enrobage de l'armature : 3" min sur les côtés et le dessus de la base. 3" min pour le dessous de la base.

DIVERS

- La pression moyenne horaire de vent pour l'emplacement du drapeau doit être de 500 Pa ou moins, pour une période de récurrence de 25 ans, selon CAN/CSA S6, dernière édition.
- Le facteur de sécurité contre le renversement est de 1.5

TECNIMA VL INC., 15075, AVENUE GUY, SAINT-HYACINTHE QC J2R 1V4, 450 799-3664

Ouvrage :	MODEL NO.:	PA2-6/MA40
	MATERIEL:	
Numéro de projet :	FINI:	
Numéro de dossier :	POIDS:	2800 LB / 1270 KG
	COTATION	MM
	DATE:	22-02-2023
	APP. PAR:	

CONFIDENTIEL

Ces renseignements contenus dans ce dessin sont confidentiels et peuvent être protégés contre la divulgation. Veuillez noter que toute utilisation ou diffusion de ce dessin peut faire l'objet de restrictions ou de sanctions légales.

ZONE D'APPROBATION